



## Coupon d'inscription - Camps de jour 2023

### Service d'accompagnement

<b>Nom de l'enfant</b>	<b>Prénom de l'enfant</b>	Date d'expiration carte-loisirs _____/_____/_____ Année Mois Jour
------------------------	---------------------------	---

Nom du parent : _____	Téléphone (rés.) : _____
Adresse électronique : _____	Téléphone (bur.) : _____
	Téléphone (cell.) : _____

Personne (urgence):	Lien :	Tél. :
---------------------	--------	--------

N° assurance-maladie de l'enfant :	Expiration :
------------------------------------	--------------

Reçu d'impôt au nom de : _____	N.A.S. : _____/_____/_____ (N.A.S. est obligatoire pour l'émission du Relevé 24)
--------------------------------	---

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : _____
--

Semaine	Nom du camp *Veuillez indiquer vos semaines prioritaires. Ex : (1) Toucamp 5-7 ans (2) Toucamp 5-7 ans	Coût Camp (A)	Service de garde (Cochez si besoin) (B)	Total (A + B)
① 26/06 au 30/06			<input type="checkbox"/> + 40 \$	
② 03/07 au 07/07			<input type="checkbox"/> + 40 \$	
③ 10/07 au 14/07			<input type="checkbox"/> + 40 \$	
④ 17/07 au 21/07			<input type="checkbox"/> + 40 \$	
⑤ 24/07 au 28/07			<input type="checkbox"/> + 40 \$	
⑥ 31/07 au 04/08			<input type="checkbox"/> + 40 \$	
⑦ 07/08 au 11/08			<input type="checkbox"/> + 40 \$	
⑧ 14/08 au 18/08			<input type="checkbox"/> + 40 \$	

#### GRAND TOTAL :

1<sup>er</sup> versement (299 \$ et moins)

(Avant le 4 avril)

- Carte débit  
 Visa  
 MasterCard

2<sup>e</sup> versement (si plus de 300 \$)

(16 juin)

- Visa  
 MasterCard

3<sup>e</sup> versement (si plus de 300 \$)

(21 juillet)

- Visa  
 MasterCard

#### NOTES IMPORTANTES

#### VENTE DE CHANDAILS

Dès le 5 juin 2023  
à l'Hôtel de ville (940, boul. de la Grande-Allée).

#### Code de vie

Le Service des loisirs se réserve le droit d'exclure tout participant des camps de jour qui :

- Met sa sécurité et celle des autres en danger;
- Manque de respect envers ceux qui l'entourent;
- Manque de respect envers le matériel utilisé et les lieux visités;
- Ne respecte pas le règlement propre au camp auquel il est inscrit.

Dans la mesure où la présence d'un enfant aux camps engendre une contrainte excessive pour la municipalité, cette dernière ne pourra être tenue d'assumer la responsabilité de cette situation.

J'ai pris connaissance des règles du **Code de vie** et je m'engage à les respecter.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ 2023

Signature de l'enfant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ 2023